

03. Les savoirs de base via les outils numériques

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Travailleurs en ESAT

Durée

15 jours

Organisme de formation

☞ Safore / Handiplume

Date limite d'inscription

10/07/2020

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Rhône

Le 9 mars 2020

+ Le 16 mars 2020

+ Le 23 mars 2020

+ Le 30 mars 2020

+ Le 6 avril 2020

+ Le 27 avril 2020

+ Le 4 mai 2020

+ Le 11 mai 2020

+ Le 18 mai 2020

+ Le 25 mai 2020

+ Le 8 juin 2020

+ Le 15 juin 2020

+ Le 22 juin 2020

+ Le 29 juin 2020

+ Le 6 juillet 2020

☞ Groupe 2

Puy de Dôme

Le 17 mars 2020

+ Le 24 mars 2020

+ Le 31 mars 2020

+ Le 7 avril 2020

+ Le 14 avril 2020

+ Le 28 avril 2020

+ Le 5 mai 2020

+ Le 12 mai 2020

+ Le 19 mai 2020

+ Le 26 mai 2020

+ Le 2 juin 2020

+ Le 9 juin 2020

+ Le 16 juin 2020

+ Le 23 juin 2020

+ Le 30 juin 2020

Contexte

Suite à la loi « Avenir Professionnel » de 2018, le milieu protégé, en pleine mutation, se trouve pris entre deux injonctions : accompagner, soutenir et encadrer les travailleurs au quotidien, et faciliter le retour au milieu ordinaire, autant que possible, en favorisant l'emploi direct en entreprise.

L'activité professionnelle en constante évolution nécessite de se former et d'évoluer en permanence : consignes, procédures, nouveaux équipements, intégration de l'outil numérique dans le quotidien professionnel... Les travailleurs handicapés ont besoin de monter en compétences pour être embauchés durablement par les entreprises du milieu ordinaire.

Dans ce contexte, la formation aux « savoirs de base via l'outil numérique » vise l'inclusion numérique, sociale et professionnelle, et la sécurisation des parcours professionnels de travailleurs en ESAT, par la réactivation des savoirs de base, l'acquisition des compétences numériques et la remédiation cognitive.

Objectifs

- ☞ Développer et valoriser les acquis des travailleurs dans les savoirs de base
- ☞ Garantir l'inclusion numérique, et donc socioprofessionnelle, par une meilleure prise en main de l'outil informatique
- ☞ Favoriser l'autonomie et la confiance en soi chez les travailleurs
- ☞ Redynamiser les travailleurs et encourager la prise d'initiative
- ☞ Eveiller une appétence nouvelle pour la formation chez les travailleurs.
- ☞ Inscrire les travailleurs dans une démarche de formation leur permettant de construire et valider leur projet professionnel : déclencher une appétence à la mise à disposition en entreprise ou un projet de retour au milieu ordinaire
- ☞ Sécuriser le parcours professionnel des travailleurs en facilitant l'évolution professionnelle au sein de l'établissement / l'évolution du projet personnalisé.

Prérequis

ATTENTION...

Avant toute pré-inscription merci de lire attentivement les « Conditions d'accès & Modalités de prise en charge ».

Aucun prérequis en informatique, ni dans les savoirs de base.

- ☞ être en capacité de se concentrer durant une journée complète de formation (6h)
- ☞ être en mesure de participer à une formation menée en collectif : réaliser certaines activités en relative autonomie, après explicitation des consignes par les formateurs ;
- ☞ pouvoir se rendre – accompagné ou non – sur un lieu de formation extérieur à l'ESAT.

☛ Groupe 3**Drôme**

Le 31 août 2020

- + Le 7 septembre 2020
- + Le 14 septembre 2020
- + Le 21 septembre 2020
- + Le 28 septembre 2020
- + Le 5 octobre 2020
- + Le 12 octobre 2020
- + Le 19 octobre 2020
- + Le 2 novembre 2020
- + Le 9 novembre 2020
- + Le 16 novembre 2020
- + Le 23 novembre 2020
- + Le 30 novembre 2020
- + Le 7 décembre 2020
- + Le 4 janvier 2021

☛ Groupe 4**Haute-Loire**

- Le 1er septembre 2020
- + Le 8 septembre 2020
- + Le 15 septembre 2020
- + Le 22 septembre 2020
- + Le 29 septembre 2020
- + Le 6 octobre 2020
- + Le 13 octobre 2020
- + Le 20 octobre 2020
- + Le 3 novembre 2020
- + Le 10 novembre 2020
- + Le 17 novembre 2020
- + Le 24 novembre 2020
- + Le 2 décembre 2020
- + Le 8 décembre 2020
- + Le 5 janvier 2021

☛ Groupe 5

**SESSION ANNULEE : Isère (du
15 décembre 2020 au 27
avril 2021)**

☛ Groupe 6**Haute-Savoie**

- Le 17 décembre 2020
- + Le 14 janvier 2021
- + Le 21 janvier 2021
- + Le 28 janvier 2021
- + Le 4 février 2021
- + Le 11 février 2021
- + Le 25 février 2021
- + Le 4 mars 2021
- + Le 11 mars 2021
- + Le 18 mars 2021

Contenu**5 modules de compétences :**

- ☛ S'exprimer à l'écrit
- ☛ S'exprimer à l'oral
- ☛ Employer les mathématiques, développer le raisonnement logique
- ☛ Repérage dans l'espace, structuration, motricité fine
- ☛ Compétences transversales :
 - Capacités d'apprentissage
 - Structuration des acquis
 - Activités centrées sur les besoins d'autonomie et les centres d'intérêts des TH ;
 - Travaux sur PC réalisés en mode projet pour renforcer les compétences de travail en équipe et l'esprit de collaboration ;
 - Récurrence de certaines activités afin de structurer et ancrer les apprentissages ;

Organisation des journées :

- ☛ Matinées : activités et travaux spécifiques menés sur les outils numériques ;
- ☛ Après-midi : activités ludiques via divers supports pour relâcher la tension oculaire et nerveuse, et éviter la fatigabilité due à la tension du travail sur écran.

Equipements pédagogiques :

- PC /Tablettes / smartphones
- Périphériques : imprimante ; Clé USB
- Logiciels et sites Internet
- Vidéoprojecteur

- + Le 25 mars 2021
- + Le 1er avril 2021
- + Le 8 avril 2021
- + Le 15 avril 2021
- + Le 29 avril 2021

Interlocuteur Opco Santé**Soraya KALICIAK**soraya.kaliciak@opco-sante.fr

04 72 07 36 86